




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130708-28215-DE-1-1_0
Date de signature : 10/07/13
Date de réception : mercredi 10 juillet 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2013.411

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE EDUCATIF - ANNEE BUDGETAIRE 2013

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Maurice CHAZEAU à M. Alexandre GALLESE, M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la VilleDirection Coordinatrice de l'Education
Direction des Affaires ScolairesRAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/07/13

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

-

Nomenclature : 7.5 Subventions**Politique Publique** : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS
SCOLARISES**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
A CARACTERE EDUCATIF - ANNEE BUDGETAIRE 2013 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Au titre de l'année 2013, la Direction des Affaires Scolaires a été saisie de demandes de subvention de fonctionnement émanant d'associations à caractère éducatif.

Vous trouverez, ci-dessous, le détail de ces demandes :

Association des Amis de la Bastide Granet

La présidente de l'Association des Amis de la Bastide Granet a sollicité le renouvellement de la subvention de fonctionnement versée par la Ville.

Cette association a pour but d'établir des liens entre l'école, l'association et le quartier des Granettes par des activités culturelles.

Il est proposé de renouveler l'aide apportée l'année dernière à cette association, soit la somme de 760,00 € (sept cent soixante euros)

Cette proposition a été validée en date du 19 mars 2013.

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (P.E.E.P)

L'association des Parents d'élèves de l'Enseignement Public a sollicité le renouvellement de la subvention de fonctionnement versée par la Ville.

Cette association a pour but statutaire d'étudier toute question qui concerne l'intérêt des élèves de l'enseignement public du point de vue moral, intellectuel et matériel.

Il est proposé de renouveler l'aide apportée l'année dernière soit la somme de 2 287,00 € (deux mille deux cent quatre vingt sept euros).

Cette proposition a été validée en date du 4 juin 2013.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2013, à l'association des Amis de la Bastide Granet, d'un montant de **760,00 €**
- **DECIDER**, l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2013, à l'association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP), d'un montant de **2 287,00 €**
- **DIRE**, que la dépense totale en résultant, soit la somme de 3 047,00 € sera imputée au budget de la Ville pour l'exercice 2013 – compte budgétaire 92213 6574 1683 qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.411 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE EDUCATIF - ANNEE BUDGETAIRE 2013

Présents et représentés	: 50
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ANNEXE

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE EDUCATIF
Exercice budgétaire 2013*Imputation : 92213 – 6574 - 1683*

N° TIERS	ASSOCIATION	OBJET	2011	2012	2013
19582	Association des Amis de la Bastide Granet 210 Chemin de Granet Les Granettes 13090 AIX EN PROVENCE	Fonctionnement	760,00 €	760,00 €	760,00 €
10144	Association de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) Maison des Associations Place Albertin13080 LUYNES	fonctionnement	2 287,00 €	2 287,00 €	2 287,00 €
TOTAL			3 047,00 €	3 047,00 €	3 047,00 €

ANNEXE

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE EDUCATIF
Exercice budgétaire 2013

Imputation : 92213 – 6574 - 1683

N° TIERS	ASSOCIATION	OBJET	2011	2012	2013
19582	Association des Amis de la Bastide Granet 210 Chemin de Granet Les Granettes 13090 AIX EN PROVENCE	Fonctionnement	760,00 €	760,00 €	760,00 €
10144	Association de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) Maison des Associations Place Albertin13080 LUYNES	fonctionnement	2 287,00 €	2 287,00 €	2 287,00 €
TOTAL			3 047,00 €	3 047,00 €	3 047,00 €